



N° AT 26-38

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant autorisation travaux
Avenue de Paris, rues des Gravières et Montmenades
Commune de POUGUES-LES-EAUX

LE MAIRE DE LA VILLE DE POUGUES LES EAUX,
VU l'article L.131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route notamment les articles R411-8, R417-10, L325-1 et L325-3
VU l'arrêté et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I, 8^{ème} partie.
VU la demande de l'entreprise COLAS en date du 24 février 2026.
Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser ces travaux afin d'effectuer la réfection de tranchées.

ARRETE

Article 1er : Le Maire autorise les travaux de réfection de tranchées avenue de Paris, rue des Gravières et rue des Montmenades par l'entreprise Colas **du lundi 16 mars 2026 au vendredi 27 mars 2026 de 8h30 à 17h30.**

Article 2 : La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle livre I, 8^{ème} partie, la fourniture, la pose, la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise Colas.

Article 3 : La circulation sera alternée manuellement ou à l'aide de feux tricolores par l'entreprise Colas suivant le chantier. Le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier.

Article 4 : L'entreprise est en charge de l'information aux riverains.

Article 5 : L'entreprise est seule responsable, tant envers la ville de Pougues-Les-Eaux qu'envers un tiers, de tout accident, dégât ou dommage de quelque nature que ce soit, ainsi que tout désagrément occasionnel pouvant résulter de l'exploitation du domaine public. Il devra être assuré au titre de la responsabilité civile et souscrire les polices d'assurances nécessaires pour toute la durée des travaux.

Article 6 : Le Maire de Pougues-les-Eaux, l'entreprise Colas, la Police Municipale de Pougues-Les-Eaux sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Pougues-les-Eaux, 26 février 2026

Le 1er Adjoint,


Gilles Bertrand



Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 POUGUES LES EAUX
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

